Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/07/2019 Affichage : 30/07/2019

N° D'ORDRE : 2019-115

# MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers En exercice : 29

Présents: 19 SEANCE DU 29 JUILLET 2019

Pouvoirs: 04
Excusés: 04
Absents: 02
Qui ont pris part
à la délibération: 23

Date de convocation : 23 Juillet 2019

Etaient présents: M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – M. HOEHN Gérard - M. MARIN Michel — Mme GIOVANNELLI Marie-France - Mme DEFAUX Catherine - M. LHOMME Bernard - M. KUHLMANN Jean - M. BOUVIER Rémy - Mme DEMIERRE Colette - Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian - Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel – Mme BALS Fabienne (arrivée à 19h00, participe à partir du point n°15) - Mme PICHARD Laure - Mme MATHIVET Séverine - Mme LABROUSSE Sylvie - Mme ARGENTO Katia.

<u>Pouvoirs</u>: Mme ROURE Simone à M. VINCENT Gilles, Maire - M. VENTRE Jean-Claude à Mme MONTAGNE Françoise - M. GRAZIANI Frédéric à M. HOEHN Gérard - M. LANFANT Max à M. BALLESTER Alain.

Excusés: M. BLANC Romain - M. COIFFIER Bruno - M. CORNU François.

Absents: M. PAPINIO Raoul - Mme LEVY Séveryn.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

# 13 - CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MAPA N°2019-04 - ETUDE DE PRE-PROGRAMMATION ET DE PROGRAMMATION POUR L'AMENAGEMENT DE LA PROPRIETE FLICHE BERGIS A SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit d'un marché public de prestations intellectuelles relatif à l'étude de pré-programmation et de programmation pour l'aménagement de la propriété Fliche Bergis.

Une publication sur le site emarchespublics.fr ainsi que sur le site internet de la commune du 10 mai 2019 au 12 juin 2019 à 12h00.

Il est précisé que :

## Il sera précisé que:

- 21 dossiers de consultation dématérialisés ont été retirés dont 4 anonymement : EQUATION MANAGEMENT – DA&DU – FILIGRANE – MODAAL – ACCESMETRIE – APERRIN – EXPLORE – EGIS CONSEIL - CABINET ERIC BERBERES – CABINET LUYTON – SCRIBE – DOUBLETRADE – IMOKA – ARTELIA BI – BIOTOPE – TOTAL – CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DU SO.

- 3 plis dématérialisés sont parvenus à la Mairie de Saint-Mandrier-Sur-Mer dans les délais : CABINET LUYTON – SAS SAMOP – DA&DU

Les critères de jugement des offres sont les suivants :

Valeur technique
 Prix des prestations
 40 %

Au vu de l'analyse des offres, la Commission de la Commande Publique, réunie le 29 juillet 2019 à 9h00 à la salle Procida, a donné un avis favorable pour l'attribution du marché public de prestations intellectuelles :

- Le Groupement DA&DU – 857 route de Puyloubier, 83910 Pourrières, pour un montant de 36 540 € H.T.

Suite à la consultation et à la réunion de la Commission de la Commande publique qui se déroula le lundi 29 juillet 2019 à 9h00, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution du marché relatif à l'étude de préprogrammation et de programmation pour l'aménagement de la propriété Fliche Bergis :

- Le Groupement DA&DU – 857 route de Puyloubier, 83910 Pourrières, pour un montant de 36 540 € H.T.

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de M. le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;
- VU l'avis de la Commission de la Commande Publique réunie le 29 juillet 2019.

#### **DECIDE A L'UNANIMITE**

- D'autoriser Monsieur le Maire à entériner le choix du candidat pour l'attribution du marché relatif à l'étude de pré-programmation et de programmation pour l'aménagement de la propriété Fliche Bergis : Le Groupement DA&DU − 857 route de Puyloubier, 83910 Pourrières, pour un montant de 36 540 € H.T.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 30 Juillet 2019, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire

**Gilles VINCENT**